

Ouvrages de contrôle des sédiments

E-16

Pratique par laquelle les eaux de ruissellement sont traitées dans les vides d'un volume de pierre nette ou à l'intérieur d'une chambre avant d'être infiltrées en tout ou en partie. ([source](#))



Tranchée ou puits d'infiltration

Application

Terrain où l'espace disponible est limité et où un contrôle des eaux de ruissellement en provenance de gouttières ou d'une surface imperméable est nécessaire.

* *Non recommandé pour traiter des eaux contenant des charges importantes de sédiments.*

Principes de conception à respecter

1. Une tranchée doit être creusée au point bas d'une pente d'au moins 2 % dans un sol non argileux, à une distance d'au moins 4 mètres des fondations d'un bâtiment ou d'une installation septique. L'alimentation d'une tranchée d'infiltration peut également se faire par réseau enterré (évacuation des eaux de toitures, par exemple);
2. La tranchée d'infiltration doit mesurer entre 0,6 m à 1,5 m de large et la longueur dépend de la surface de drainage qui contribue aux apports d'eau à traiter. Le dessous de la tranchée doit se situer à au moins 1 m du niveau de la nappe phréatique;
3. La tranchée doit être remplie de pierre nette jusqu'à 10 cm du sol, puis recouverte d'un tissu géotextile et remplie de sable grossier ou de terre sableuse sur le dernier 10 cm. Une épaisseur minimale de 30 cm de terre végétale doit être prévue sur le dessus dans le cas où l'introduction des débits se fait par une conduite souterraine perforée;
4. Il est recommandé de prévoir la pose d'un drain dans la pierre nette. Ce drain doit suivre la pente naturelle, sans être inférieur à 0,10 %. Un bouchon intérieur doit être placé à l'extrémité, en amont du drain, pour lui donner de la résistance à l'écrasement;
5. La surface doit être nivelée pour que l'eau soit orientée vers la tranchée;
6. Il est recommandé de laisser la tranchée filtrante enherbée avec une bande supplémentaire de 1,5 m de chaque côté de la tranchée.

Entretien

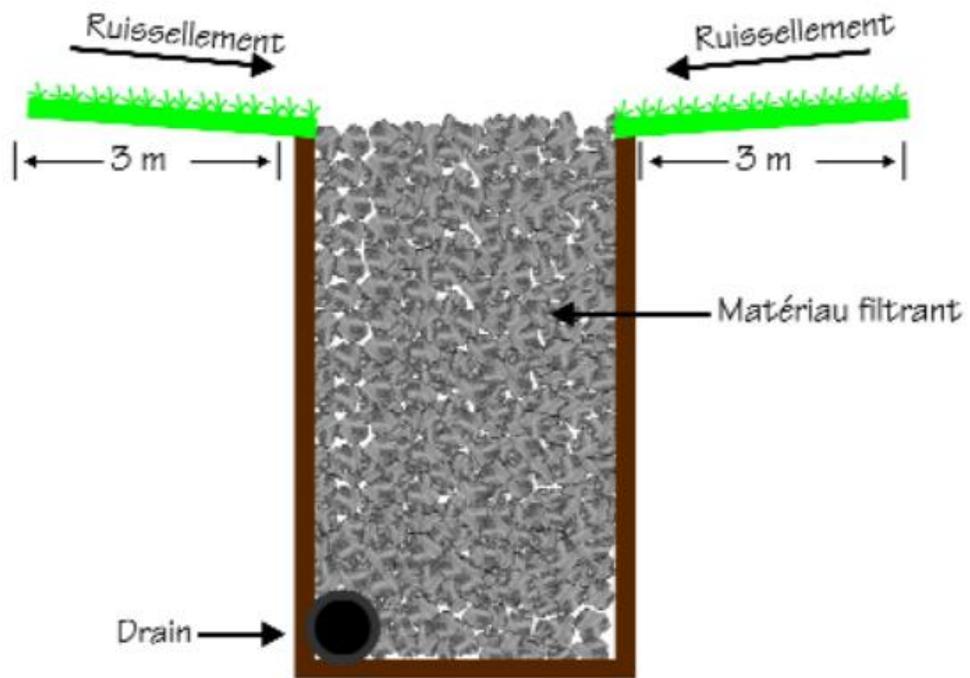
- i. Protéger les surfaces contre la compaction, notamment dans les zones où le passage de piétons ou de véhicules peut nuire au rendement du système;
- ii. Effectuer une inspection visuelle annuelle afin de voir les symptômes de colmatage du système (présence de sédiments en surface, accumulation d'eau en surface sur de longues périodes);
- iii. Lorsqu'applicable, tondre le gazon ou la végétation qui recouvre la tranchée.

Sources d'information

[Guide de gestion des eaux pluviales – Stratégies d'aménagement, principes de conception et pratiques de gestion optimales pour les réseaux de drainage en milieu urbain \(gouvernement du Québec, 2011\)](#)

[Fiche technique – tranchées filtrantes \(MAPAQ, 2011\)](#)

Illustrations



Source : MAPAQ, 2011